



Éditorial

La vie locale perturbée

Confinement, dé-confinement, gestes barrières, masques, distanciation sociale, protocole sanitaire, autorisations, attestations, ... cette année aura été marquée par ces mots, ces injonctions, qui ont été autant de contraintes, d'à-coups, et au final d'incertitudes dans nos vies de tous les jours et particulièrement dans la vie municipale.

Comme partout en France - et dans le monde - ici à Gluiras il a fallu s'adapter à cette situation inédite et à cette incertitude permanente : attendre les informations, peser les contradictions, remettre à plus tard, faire quelques entorses aux décisions inadaptées à notre village, saisir aussi quelques opportunités mais toujours préserver la santé de tous et le maintien du lien social.

Les conseils municipaux sont désormais masqués, mais cela n'a pas entamé l'assiduité des conseillers municipaux qui respectent au mieux ces contraintes inhabituelles. Par contre, le public s'est fait rare, voire a disparu.

Si le travail quotidien d'entretien du patrimoine communal a pu reprendre dès avant la sortie du premier confinement, les investissements prévus pour cette année 2020 ont été fortement ralentis dans l'attente des financements pourtant sollicités dès le début de l'année et pas encore attribués pour certains (Région). Cette pause obligée dans les travaux prévus, hors voirie, a été mise à profit pour ouvrir d'autres chantiers urgents apparus dans l'année : appartement n°6 à l'usine, plafond de la salle de restaurant au Relais de Sully. Le Maire et les adjoints sont au travail !

L'année municipale est habituellement jalonnée de manifestations et de cérémonies qui sont autant d'occasions de rappeler que l'histoire locale de Gluiras s'inscrit dans la grande Histoire de la France et du monde. 2020 n'aura pas permis à la population de participer à ces commémorations républicaines. Sur les recommandations de la Préfecture, plusieurs manifestations ont dû être annulées à commencer par la fête nationale du 14 juillet : pas de feu d'artifice cette année donc, alors que tout était préparé, commandé et livré.

Ça n'est que partie remise et consolons-nous en nous disant que tout est prêt pour l'an prochain ! Les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918, se font faites en petit comité avec quelques membres du conseil municipal pour éviter les regroupements. Les hommages à ceux qui ont combattu pour notre liberté ont été rendus comme il se doit. Le traditionnel Pibou aussi n'a pu être planté. Qu'à cela ne tienne, les arbres

à planter ne manquent pas et les nouveaux élus comptent bien ajouter le leur aux précédents ; un nouvel arbre remplace prochainement le tilleul transplanté sur la place de la Liberté qui n'a pas repris.

Les annulations des manifestations associatives se sont malheureusement succédées au fil des mois, et au final c'est toute la convivialité et la vie locale qui en est perturbée.

Sachons prendre notre mal en patience, il nous faut accepter ces restrictions provisoires qui nous permettent de protéger les plus fragiles et de nous protéger nous-même. Viendra le temps des retrouvailles, du partage et de l'échange, n'en doutons pas !

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver en 2021 pour une meilleure année.

Ali-Patrick LOUAHALA, Maire



Sommaire

Conseil municipal
Vie communale
Dossier analyse recensement
Intercommunalité
Portrait
Vie associative
Agenda

Principales décisions en 2020

(Compte-rendu complet à retrouver sur le site internet de la commune)

Séance du 27 mai 2020

Le conseil municipal à l'unanimité :

- élit Ali-Patrick LOUAHALA, maire ;
- fixe à 3 le nombre d'adjoints ;
- élit Sébastien FOUGIER au poste de 1er adjoint, Christine GARNIER au poste de 2ème adjoint, Marc TAULEIGNE au poste de 3ème adjoint ;
- fixe les indemnités de fonctions des élus selon les nouvelles règles issues de la loi Engagement et Proximité : maire 22% de l'ITBFP* (soit 740 € net mensuel), adjoints 9% de l'ITBFP* (soit 280 € net mensuel)
- Donne délégation au maire pour différentes tâches de gestion courante dont il doit rendre compte à chaque conseil municipal.
- Approuve l'adhésion de la commune de Boffres au Syndicat intercommunal d'aide à la gestion informatique des communes.

Séance du 26 juin 2020

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Désigne les représentants de la commune dans les organismes extérieurs selon le tableau suivant :

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CAPCA	le maire : AP LOUAHALA	1er adjoint : S FOUGIER
SM PNR Monts Ardèche	AP LOUAHALA	M TAULEIGNE
SIVU SAIGC	M TAULEIGNE	AP LOUAHALA
SM Ardèche et Danse	Ch GARNIER	
SD Énergie 07	AP LOUAHALA	S FOUGIER
SD Équipement et Aménagement	AP LOUAHALA	

- Propose au directeur départemental des finances publiques, une liste de 24 noms pris parmi les contribuables de la commune pour faire partie de la commission communale des impôts directs (CCID) ; cette commission est composée de 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) choisis par le DDFIP, parmi les noms proposés par le conseil municipal.

Par 5 voix pour (Ali-Patrick LOUAHALA et Elisabeth DELARBRE ne prenant part au vote)

- Décide de maintenir la subvention pour le Trail des châtaigniers organisé par l'association Les Légrémiss bien que celui-ci n'ait pas pu avoir lieu du fait de l'épidémie de Covid 19

Séance du 10 juillet 2020

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Désigne Ali-Patrick LOUAHALA, maire comme délégué titulaire pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020 et les 3 suppléants étant dans l'ordre : Marc TAULEIGNE, Christine GARNIER, et Sébastien FOUGIER.



Séance du 08 août 2020

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Instaure une régie de recettes et fixe les différents tarifs des services entrant dans cette régie (photopies, garderie et cantine scolaire, location de la salle des fêtes, aire de campings cars, ...)
- Désigne Gildas COURTHIAL comme délégué du conseil municipal au sein de la commission de révision des listes électorales ; cette commission comprend également un représentant de l'administration désigné par la Préfecture et un délégué du Tribunal judiciaire pris tous les deux parmi les électeurs de la commune.
- Désigne Ali-Patrick LOUAHALA, maire comme délégué communal au sein de la commission locale des charges transférées (CLECT) à la CAPCA
- Fixe les tarifs des produits et prestations à encaisser par la régie de recettes du budget principal.
- Renouvelle pour un an la convention avec la fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants.

Séance du 02 Octobre 2020

Le conseil municipal par 10 voix pour 1 voix contre

- Accepte de transférer le tiers du solde d'exécution du budget annexe eau potable à la CAPCA suite au transfert de la compétence au 1er janvier 2020, soit 12 704€ et pour cela adopte la convention financière à intervenir avec la CAPCA
- À l'unanimité :
 - Modifie les tarifs de la régie de recettes pour la cantine scolaire
 - Renouvelle pour un an le CDD d'agent technique occupé par Maxime LEVASSEUR.
 - Attribue une indemnité au régisseur titulaire de la régie de recettes créée le 08 août 2020.
 - Décide que l'occupation de la place de la liberté (domaine public) à des fins commerciales est consentie à titre gratuit.

Séance du 06 novembre 2020

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 2% et d'exonérer les locaux à usage artisanal, industriel, ou agricole, les commerces de détail inférieurs à 400 m² ainsi que les abris de jardins.
- Donne un avis favorable à l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile à Péloutier sous réserve que les conditions suivantes soient respectées par les opérateurs : accord des propriétaires et des riverains, raccordements

électriques au réseau à la charge du pétitionnaire et remise en état des voies communales après travaux.

- Approuve la décision modificative n°1 du budget principal 2020
- Considère que les pouvoirs de police spéciale du maire sur les compétences assainissement et déchets exercées par la CAPCA, peuvent être transférés au président de la CAPCA.

Prochaine séance le vendredi 18 décembre 2020

Vie communale

Une antenne de téléphonie mobile à Péloutier

Les antennes des réseaux de téléphonie mobile, souvent appelées « antennes relais » sont apparues dans le paysage national avec l'essor du téléphone mobile. L'accès aux réseaux répond à une attente forte des usagers et participe à la vie économique et sociale du pays. Outre l'amélioration des communications entre les personnes, elle améliore significativement la sécurité des biens et des personnes, notamment pour les appels d'urgence.

À Gluiras, les 4 principaux opérateurs de téléphonie mobile (Orange, SFR, Bouygues-Télécom et Free) se sont regroupés pour proposer de résorber la zone grise que constitue le versant Eyrieux de la commune et en partie le fond de la vallée, très mal desservi actuellement.

Le site de Péloutier a été repéré en début d'année par ce groupement d'opérateur pour implanter une antenne relais. Le conseil municipal du 26 juin dernier s'est prononcé favorablement sur le principe de cette implantation avec quelques conditions : accord des propriétaires et des riverains, prise en charge intégrale des raccordements électriques au réseau, remise en état des voies communales après travaux, intégration paysagère de l'antenne.

L'accord du propriétaire des parcelles concernées étant acquis et les riverains (Roumégoux, La Chave) n'étant plus opposés à ce projet, un avis favorable définitif a été rendu par le conseil municipal le 6 novembre dernier sur la base du projet de déclaration préalable de travaux.

L'antenne sera matérialisée par un pylône de 25 m érigé à l'écart des maisons au milieu des châtaigniers ; il sera donc largement dissimulé par les arbres voisins (environ 15 m de hauteur).

La couverture de la commune en téléphonie mobile va donc s'améliorer et c'est tant mieux pour le plus grand nombre. Cependant la ques-



tion des nuisances des ondes électromagnétiques reste posée. Faudra-t-il prévoir dans nos espaces ruraux des zones blanches où les personnes hyper-électrosensibles pourront s'abriter et vivre normalement ?

Marie-Laure COURTHIAL



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE À GLUIRAS

Un hommage à « tous les morts pour la France » a été rendu par le conseil municipal de Gluiras le mercredi 11 novembre. Devant le monument aux morts, le maire Ali-Patrick LOUAHALA, a lu le message de Mme DARRIEUSECQ, ministre déléguée à la mémoire et aux anciens combattants, rappelant la mémoire des 1 million 400 000 soldats tombés au champ d'honneur pendant l'interminable guerre de 14-18. C'est aussi la mémoire et l'œuvre de Maurice GENEVOIX, entrée ce 11 novembre 2020 au Panthéon, qui a été saluée avant que la traditionnelle gerbe soit déposée par deux enfants de la commune : Ambre et Gabin. Ils ont ensuite lu les noms des 20 soldats tombés pour la France en 2020. Plusieurs membres du conseil municipal et quelques Gluirassous ont tenu à participer à cette cérémonie restreinte en raison du confinement.



TRAVAUX



Voirie encore et toujours

Avec plus de 60 000 € cette année, ce poste reste un des plus importants du budget communal. Au-delà de la campagne annuelle de rebouchage, 3 portions de route ont été reprises entièrement. L'accès à Antériou qui avait été largement détérioré pour le passage de la canalisation d'eau potable qui alimente désormais Le Pral et Plos a été refait à neuf. L'accès au cimetière du haut village ainsi que la route de La Paille ont aussi bénéficié d'une réfection totale.

Les murs de soutènement sur l'ensemble de notre réseau sont suivis régulièrement et, bon an mal an, deux ou trois doivent être repris, selon les urgences. La compétence de Vincent

en maçonnerie et le tractopelle acquis en 2018 s'avèrent des ressources bien utiles pour ce type de chantier.

Enfin l'entretien des fossés, est suivi régulièrement par les agents communaux avec l'appui du

matériel et des compétences de Raphaël Munier dans le cadre d'un marché à bons de commande.



Fleurissement

Avec le dé-confinement l'équipe de fleurissement a pu concrètement se mettre au travail le 19 juin : Janine, Christiane, Marie, Véronique, François, Daniel et Marc ont nettoyé, désherbé, sarclé, planté et arrosé les bacs à fleurs et massifs de la place. Des tâches de couleur ont ainsi parsemé la place de la Liberté pendant l'été pour l'agrément de tous, riverains ou visiteurs. Un grand merci aux bénévoles et un appel à tous les volontaires qui veulent participer au fleurissement du village, soit en rejoignant l'équipe, soit en fleurissant leur façade. Vincent et Maxime ont assuré l'arrosage quotidien dans les semaines qui ont suivi. La sécheresse de l'été a fait tomber beaucoup de feuilles. Une petite armée de jeunes volontaires s'est proposé spontanément pour balayer et ramasser ces feuilles. Bravo les citoyens en herbe !



Elagage au village

Le marronnier du chemin neuf et le tilleul en face de l'ancienne cure avaient un sérieux besoin d'élagage. Nos employés communaux n'étant pas habilités pour ce genre d'exercice, c'est l'entreprise PIZETTE de Dunière sur Eyrieux qui a été chargée de l'opération.



Un nouvel arbre sur la place

C'est sous la neige de ce début décembre que le remplaçant du tilleul transplanté il y a deux ans, a pris place. Ce nouvel arbre porte un nom étrange et exotique : Liquidambar ! Appelé aussi copalme d'Amérique, il peut atteindre une hauteur de 25 mètres et peut vivre 200 à 300 ans. Ses feuilles ressemblent à celles des érables. À l'automne, elles prennent une couleur

rouge orangé puis pourpre très caractéristique qui devrait enflammer la place de la Liberté. Il devrait se plaire à Gluiras puisqu'il n'aime pas les terrains calcaires et supporte bien le froid. Mis en terre le 10 décembre, il recevra son baptême de pibou un peu plus tard dans l'année 2021 quand le covid nous aura enfin lâché.



Restauration des panneaux de hameaux

L'état de certains panneaux de signalisation des hameaux de Gluiras nécessitait un sérieux rafraîchissement. C'est ce qui a été entrepris avec l'aide précieuse et bénévole d'Eric RESSIER, confiné volontaire chez lui au village ce printemps puis cet été. La mairie a fourni la peinture, commandé le lettrage et les flèches directionnelles et le résultat n'a pas trainé. Une douzaine de panneaux démontés, repeints, réécrits et reposés. Une opération peu coûteuse en somme et qui se poursuivra au fil des besoins de remplacements de ces panneaux.

N'hésitez pas à signaler en mairie les panneaux à remettre en état.



Rénovation thermique

La commune poursuit son programme de rénovation thermique des bâtiments communaux. Cette année les deux portes d'entrée des logements de la cure ainsi que quatre fenêtres ont été remplacées. Par ailleurs, la porte du bureau du maire ainsi que les fenêtres du rez-de-chaussée de la mairie ont aussi été remplacées. Il faut souligner que ces travaux d'un montant de 12 700 € sont subventionnés par l'Etat (3 212€ de soutien à l'investissement local), le Département (2 541 € dans la cadre de Pass-Territoires). Les certificats d'économie d'énergie complètent ces aides pour un montant de 6 352 €. Ainsi le reste à charge de la commune sur cette opération ne sera que de 600 €.

Déchets ménagers, tri sélectif, un peu de civilité !

Depuis plusieurs semaines, on constate des dépôts sauvages autour des containers de tri à l'entrée du village. Cette attitude n'est pas digne de notre commune. Les « gougnafiers » - pour ne pas employer d'autres termes -, qui déposent cartons, caisses et autres déchets à côté des bacs de tri, font-ils leur besoin à côté de la cuvette chez eux ? on se le demande ... Fort heureusement des citoyens plus conscients réparent autant qu'ils peuvent ces incivilités. Merci à eux et au personnel municipal de nettoyer ce que chacun devrait faire pour que la commune soit agréable à vivre.

Il faut donc à nouveau rappeler quelques règles simples pourtant écrites sur les bacs :

- Les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers gris dans un sac fermé pour éviter que des animaux errants ouvrent les sacs et laissent le vent disperser les papiers dans les arbres ; notre village mérite mieux comme décoration !
- Les encombrants doivent être portés à la déchetterie de St Sauveur. Les containers sont destinés uniquement aux déchets ménagers, pas aux équipements et mobiliers même petits ou aux rebus de déménagement sinon ces bacs sont très vite pleins.

- Les emballages plastiques et métalliques vont dans les containers jaunes, si possible après les avoir écrasés pour gagner de la place.
- Le verre va dans le container à verre et s'il en tombe à côté, il faut le ramasser pour ne pas que les suivants se blessent ...
- Les cartons doivent être pliés et mis à plat pour être glissés dans le container des cartons.

La conséquence de ces incivilités c'est l'augmentation du coût de la collecte des déchets (TEOM) puisqu'il faut faire tourner les camions plus souvent et c'est donc une charge supplémentaire pour la collectivité et pour le contribuable, alors que l'action de chacun serait bénéfique pour tous !

Lingettes dans les toilettes, problème à la Marette ! (à la station d'épuration)

La crise sanitaire nous oblige au nettoyage systématique de tout ce que nous touchons régulièrement. Les lingettes, ces in-tissés imprégnés de produits désinfectants sont présentés comme l'accessoire indispensable

dans la lutte contre le virus et c'est vrai qu'elles sont bien pratiques. Cependant contrairement à ce qu'écrivent les fabricants sur les emballages, ces produits sont rarement biodégradables du moins pas rapidement. Si vous les jetez dans les toilettes, on les retrouve au bout des canalisations d'eaux usées, à l'entrée de la station d'épuration de la Marette. Depuis le mois de mars, ce sont des kilos de lingettes que Vincent et Maxime enlèvent 2 fois par semaine. Ces lingettes (et d'autres solides ...) n'ont rien à faire dans le réseau d'eaux usées ; elles gênent le fonctionnement des équipements provoquant non seulement des avaries sur les mécanismes mais aussi des rejets d'eaux usées dans le milieu naturel. C'est-à-dire une pollution organique du ruisseau qui coule en contrebas. Ça fait de bonnes raisons pour ne pas jeter les lingettes (et tout ce qui n'est pas dégradable ...) dans les toilettes ! La municipalité compte sur la citoyenneté de chacun pour préserver les équipements collectifs et protéger l'environnement.

Le stationnement dans le village, l'affaire de tous

Des questions sur le stationnement et l'accès au quartier de Basse-ville ont amené la municipalité à réunir les habitants du quartier pour associer toutes les personnes concernées, permettre à chacun de s'exprimer, s'accorder sur les problèmes à régler et proposer des solutions. En effet, plutôt que décider seule d'une solution, la municipalité a souhaité concrétiser un de ses engagements de campagne : faire vivre la démocratie participative. Une belle occasion de mettre en pratique la démarche.

En résumé les principaux sujets évoqués lors de cette réunion portent sur la convivialité et le bon voisinage dans le quartier, le stationnement temporaire dans la rue Basse-Ville la signalisation des parkings dans le village et accessoirement, l'augmentation du nombre de places de stationnement. Au fil de la discussion, les priorités retenues ont été les suivantes :

- Préserver la petite place de Basse-Ville des véhicules ;
 - Restaurer la convivialité dans le quartier ;
 - Mieux signaler les parkings dans le village et le stationnement dans la rue Basse-Ville ;
 - Conserver les espaces verts à l'entrée du village (et les entretenir ...)
 - Créer quelques places de stationnement supplémentaires à proximité du quartier.
- Au terme de la réunion, il a été convenu d'améliorer la signalisation verticale (panneaux sur po-

ÉCOLE



Rentrée 2020

Les petits Gluirassoux qui faisaient leur rentrée en ce mois de septembre 2020 étaient bien empressés de reprendre le chemin de l'école ... ou de faire connaissance avec leur nouvelle professeur des écoles : Mme Margot CHANSARD qui remplace Mme Julie BIDARD et à qui nous souhaitons la bienvenue. Les enfants ont retrouvé les visages bien connus de leurs camarades et de Mme Marlène DESMAISONS, directrice et enseignante de la classe maternelle (relayée le mardi par M. Thomas HANNEQUIN). Cette équipe enseignante est complétée par les agents commu-

naux qui assurent les services périscolaires de cantine, de garderie ou de ménage : Véronique GARNIER, Géraldine COURTHIAL, Charlene RUFFIER DES AYMES, Véronique FAURE ainsi que Anne FELIX assistante de l'école maternelle. À ce jour, l'école accueille 26 élèves répartis en 2 classes :

19 en classe maternelle : 1 Très Petite Section, 5 Petite Section, 7 Moyenne Section et 6 Grande Section.

7 en classe élémentaire : 1 CE1, 4 CE2, 1 CM1, 1 CM2.

La crise sanitaire a imposé son lot de contraintes avec l'arrivée du masque à partir du CP au retour des vacances de la Toussaint. Malgré tout, les enfants pleins d'énergie s'adaptent avec l'aide de ceux qui les encadrent et de leurs parents.

Le 2 novembre, un hommage à Samuel PATY, enseignant tué dans des circonstances tragiques a été fait avec la classe des grands, M. le Maire a pu dire au nom du conseil municipal tout son soutien au corps enseignant et son attachement à la liberté d'expression.

SARL SOUCHE
LOCATION MATERIEL BTP
 AGREGATS - LIVRAISON
 Les Bruas
 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux
 04 75 30 66 82
 06 72 00 39 04

Cuisine Régionale à base de produits frais du terroir
 Gibiers - poissons selon saison
SabarotX
 Tél. 04 75 66 60 08 - Fax : 04 75 66 62 24
 charles-andre.sabarot@orange.fr
 Saint-pierre-ville 07190

Animations scolaires

Compte-tenu du contexte sanitaire lié à la COVID-19 et au protocole sanitaire imposé, le cross du collège ainsi que les 3 rencontres inter-écoles au gymnase de Saint-Sauveur-de-Montagut n'ont pas pu avoir lieu mais l'école de Gluiras a pu organiser son propre cross le vendredi 13 novembre (voir encadré).

Le vendredi 20 novembre, le maire a expliqué aux primaires et aux plus grands de la maternelle d'où vient l'eau du robinet à Gluiras. L'occasion pour les élèves de poser bien des questions sur la présence de l'eau sur terre et sa distribution à Gluiras.

Un cycle de natation est planifié au mois de mai 2021 à la piscine de Vernoux.

Conseil école

Le conseil d'école s'est réuni deux fois, en fin d'année scolaire 2019/2020 pour faire le bilan de l'année écoulée et préparer l'année scolaire suivante, puis le 5 novembre 2020 pour faire le point sur les effectifs, mettre à jour le règlement intérieur et le plan particulier des mesures de sécurité (PPMS), préciser les projets de l'année et faire le point des petites réparations nécessaires.

Christine GARNIER - adjointe chargée de la vie scolaire



CROSS DE L'ÉCOLE DE GLUIRAS LE 13 NOVEMBRE 2020

Ce vendredi 13 novembre avait lieu à Gluiras le cross de l'école. Au terme d'un cycle d'apprentissage sur les mesures et les distances, et dans le cadre de leurs activités sportives les 7 élèves de la classe primaire et les 6 élèves de grande section maternelle ont participé au cross de l'école. Une façon de mettre en pratique la conversion du temps en distance et de mesurer leur progression par rapport à l'entraînement. La mairie avait mis à disposition quelques barrières pour matérialiser le circuit que les enfants devaient parcourir 15 minutes pour les primaires, 10 minutes pour les grands de maternelle (grande section).

Encouragés par les plus petits, chacun a relevé le défi de cette compétition puisque tous ont fait mieux qu'à l'entraînement ! Le plus rapide et surtout le plus endurant ce fut Charly avec 8 tours de circuit, mais c'est aussi l'aîné de la classe.

A l'issue de cette épreuve, la directrice de l'école et le maire, présent pour l'organisation, ont félicité les enfants pour leurs performances. A la demande générale, on recommencera ...



Visite du Député de la circonscription

Le 19 juin dernier Hervé SAULIGNAC, député de la 1ère circonscription de l'Ardèche, rendait visite au conseil municipal renouvelé de Gluiras. Le maire, les adjoints et conseillers municipaux présents ont ainsi pu échanger avec le député, sur les sujets et les projets communaux et inversement, ils ont pu prendre connaissance du travail législatif en cours et de l'actualité de l'Assemblée Nationale, très fortement bouleversés par la crise sanitaire.

La couverture en téléphonie mobile, l'état du réseau téléphonique filaire, l'accès routier de la commune, mais aussi l'histoire et la valorisation du patrimoine local, autant de sujets abordés avec le député, autour d'un repas pris au Relais de Sully.

Gluiras en chiffres, après le recensement de 2017

À quoi ça sert le recensement ?

Depuis 2004, le recensement de la population repose sur une collecte d'information annuelle, qui concerne successivement toutes les communes sur une période de cinq ans. Ce mode de recensement a succédé aux recensements généraux de la population (le dernier RGP a eu lieu en 1999).

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit une quantité de chiffres et d'informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement ... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc. Ces statistiques servent à prévoir les équipements collectifs (écoles, hôpitaux, infrastructures de transports, ...), à cibler les besoins en logements, mais aussi aux entreprises à mieux connaître leurs clients, aux associations à mieux répondre aux besoins de la population.

À Gluiras le dernier recensement a eu lieu en 2017 ; ses résultats détaillés sont publiés et ont été mis à jour en 2019.

Qui sont les habitants de Gluiras ?

En 2017, la population de Gluiras est de 369 habitants soit en légère baisse depuis le dernier recensement de 2012 (-0.7%).

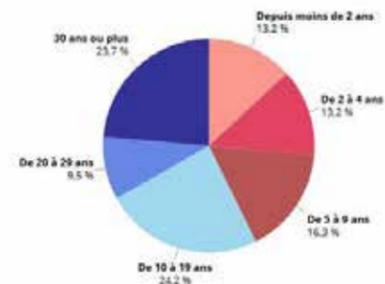


53% sont des hommes et près de 55% de la population a plus de 60 ans

53% sont des hommes et près de 55% de la population a plus de 60 ans. Comme ailleurs en France, la taille des ménages a diminué : un peu moins de 2 habitants par foyer. En 1990, la taille d'un ménage était de 2.5.

Comment les gluirassous sont-ils logés ?

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2017



Le nombre de logements à Gluiras s'établit à 437 en 2017. Ce chiffre était de 382 en 1990.

Cette évolution est due à l'augmentation des résidences principales (+4%) et à la diminution des logements vacants (-6.7%) entre 1990 et 2017.



À Gluiras, les logements sont grands. 70% d'entre eux ont 4 pièces et plus, et ce sont des logements anciens : près de 71% des résidences principales ont été construites avant 1945 !

Les gluirassous sont casaniers : 57.4% d'entre eux occupent leur logement depuis 10 ans ou plus.

Et que font les gluirassous ?

Ils travaillent pour 57.4% d'entre eux, mais un peu plus de 14% sont au chômage (ils n'étaient que 7% en 2007 pour près de 54% d'actifs).

De plus en plus ce sont des emplois non-salariés : 69.7% en 2017, alors qu'ils étaient 44.9% en 2007.

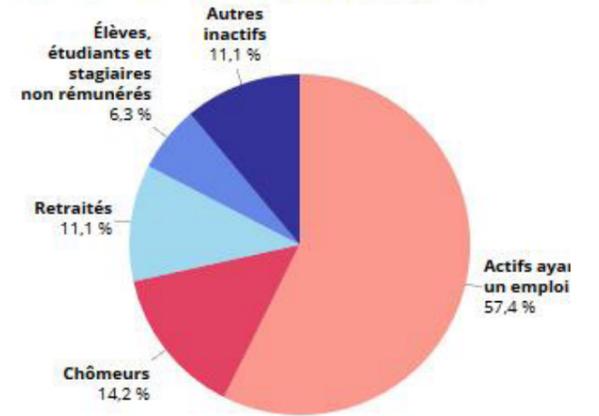
Sans surprise et comme partout en France, les emplois à temps partiel sont majoritairement occupés par les femmes.

Sans surprise non plus, les gluirassous utilisent à 79% un véhicule individuel pour se rendre au travail. Ils sont tout de même plus de 11% à aller à pied ou en vélo !

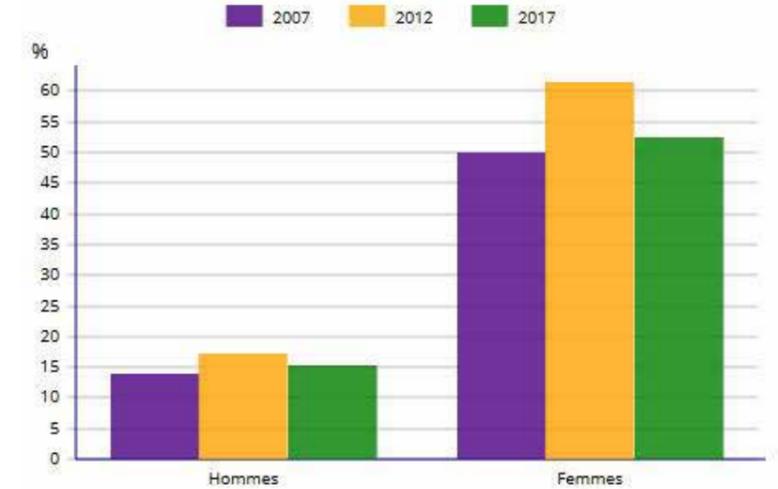
sources : recensement INSEE 2017
A-P LOUAHALA



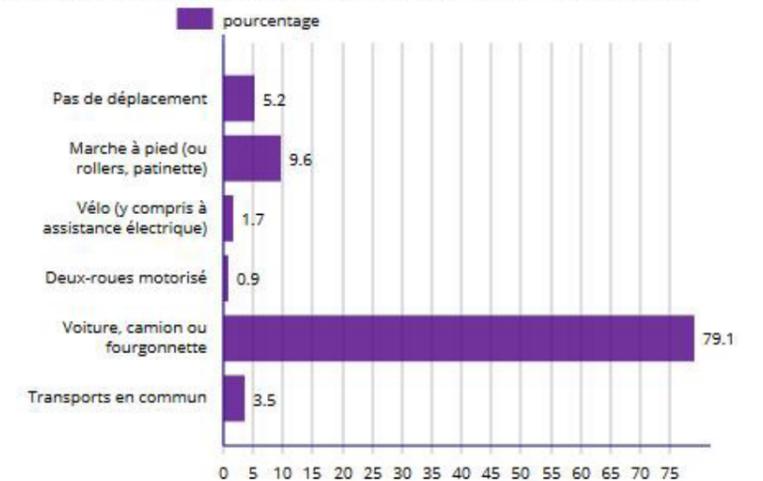
EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017



ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017



Gedimat
Thierry COURBY
725, route de Volence
07380 LES OLLIÈRES SUR EYRIELUX
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 19h le samedi de 9h à 12h
thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54

Philippe Bertrand
Terrassement
Assainissement
Travaux publics
VRD
Travaux forestiers
06 81 83 82 87
04 75 66 31 89
philippe.bertrand07@orange.fr

CHATEAU BROWN
PESSAC-LÉOGNAN
www.chateau-brown.com

UN NOUVEL EXÉCUTIF À LA CAPCA

Le nouveau conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche issu du renouvellement général des conseils municipaux s'est réuni pour la première fois le samedi 11 juillet 2020 à la salle Espace Ouvèze à Privas. François Arsac, maire de Chomérac a été élu Président de la CAPCA par 37 voix contre 31 à Yann VIVAT, maire de Rompon également candidat. Laëtitia SERRE, présidente sortante ne se représentait pas.



Conférence des maires du 23 septembre 2020

Le nouvel exécutif mis en place dans la foulée rassemble 14 vice-présidents (à ce jour 12 postes ont été pourvus dont 3 reviennent à des femmes) et 10 conseillers délégués dont 3 femmes.

Les premières séances du conseil qui ont suivi (27 juillet, 04 septembre, 21 octobre) ont permis de voter les différents budgets communautaires qui n'avaient pas pu être adoptés lors du précédent mandat, de désigner les représentants de la CAPCA dans les nombreux organismes extérieurs (voir tableau), de fixer les indemnités de fonction des élus (président, VP et délégués) et d'adapter plusieurs politiques ou dispositifs intercommunaux à la crise sanitaire par exemple en matière économique. Ces différentes délibérations sont accessibles sur le site de la CAPCA : <https://www.privas-centre-ardeche.fr>

La conférence des maires de la CAPCA

Cette instance obligatoire prévue par la loi devrait se réunir tous les trimestres. Elle a pour vocation de mieux associer les maires aux orientations et aux principaux engagements de l'intercommunalité. À l'évidence, les premiers pas de la nouvelle CAPCA ne sont pas marqués par la concertation. Il est pourtant d'usage de gouverner les intercom-

munalités en rassemblant toutes les forces afin de créer de l'intelligence collective pour donner le meilleur au territoire. La nouvelle équipe se met en place, aussi accordons lui le délai nécessaire à la prise en mains de la grosse machine qu'est la CAPCA. Notons tout de même que l'absence de commissions ouvertes a minima aux conseillers municipaux, n'aide pas à mieux associer les communes au fonctionnement de notre intercommunalité. C'est regrettable pour la cohésion et la dynamique du territoire Centre Ardèche.

Le service assainissement

La compétence en matière d'assainissement est désormais assurée par la CAPCA. Il s'agit d'assainissement collectif c'est-à-dire du réseau de collecte des eaux usées du village et des hameaux situés en aval et de la station d'épuration (STEP) de La Marette mais aussi du service d'assainissement non collectif (le SPANC) c'est-à-dire des systèmes d'assainissement individuels de chaque maison de la commune. La CAPCA est donc chargée de veiller au bon fonctionnement des installations collectives (réseau et station d'épuration) et individuelles. Elle assure donc les investissements sur les équipements collectifs : extension de réseau, maintenance et renouvellement éventuel de la station d'épuration.

Partant du principe que la commune était plus à même d'assurer une surveillance de proximité, une convention a été passée avec la CAPCA pour que l'entretien de premier niveau de la STEP soit réalisé par la commune. C'est ainsi que les agents communaux se rendent chaque semaine, et depuis l'épidémie de COVID plusieurs fois par semaine, à la station d'épuration pour nettoyer, vérifier et signaler les anomalies et les dysfonctionnements. Chaque année, ils coupent les roseaux qui servent d'épurateurs naturels aux effluents arrivant à la station. Cette

opération dite de faucardage, a eu lieu le 20 novembre dernier ; elle permettra aux roseaux de repartir avec plus de vigueur et de poursuivre leur travail d'épuration.

Une rencontre avec les responsables du service assainissement de la CAPCA au mois de juin a permis de préciser les rôles et les obligations de chacun, et de faire intervenir à deux reprises le service intercommunal pour corriger les fonctionnements défectueux. Ces interventions ont aussi permis de constater que la STEP commence à donner des signes de vieillissement sur les équipements et mécanismes hydrauliques comme sur le curage des bassins. Normal après plus de 15 ans de service. Il faut donc envisager une remise en état générale. Voilà un nouveau projet à prévoir dans les 5 ans à venir !



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement

Tousser ou éternuer dans son coude

Utiliser un mouchoir à usage unique

Saluer sans se serrer la main, éviter

Le Relais de Sully à GLUIRAS 07190

Auberge Restaurant gastronomique chambres Menus - Carte - Salle pour réception et séminaire

Siret 843 137 621 Tel : 04 75 64 10 28

	RÔLE	Nombre titulaires et suppléants	Titulaire et Suppléants Gluiras
CAPCA Commission Intercommunale des Impôts Directs	Commission obligatoire ; donne un avis sur la mise à jour des valeurs locatives des locaux professionnels	10 T 10 S	LOUAHALA Ali-Patrick
CAPCA Commission de Délégation de Service Public	Commission obligatoire ; analyse et fait la liste des candidatures pour une DSP	Président +5 T 5 S	LOUAHALA Ali-Patrick
CAPCA Régie autonome eau potable	Organe indépendant pour la gestion du service eau potable.	20 T 0 S	LOUAHALA Ali-Patrick
CAPCA Comité de Pilotage Déchets	Commission pour le suivi et l'évolution du service déchets		TAULEIGNE Marc suppléant : LOUAHALA Ali-Patrick
CAPCA Comité de Pilotage Déchets	Organe de gestion de l'OT Ardèche buissonnière	12 T 12 S	suppléant : LOUAHALA Ali-Patrick
Syndicat Mixte Ardèche Musique & Danse	Gestion des écoles de musique et conservatoires ; éveil musical dans les écoles	5 T 0 S	LOUAHALA Ali-Patrick
Syndicat Mixte Centre Ardèche (SCOT)	Elaboration et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (document d'aménagement et de planification aux PLU)	15 T 15 S	suppléant : LOUAHALA Ali-Patrick

ETAT CIVIL

Naissances : Fahrell HABROUCHE (le village) a vu le jour en octobre, Mathéo SAVENIER (Cols) en juin et Odin SERVANT (L'Hermet) est né le 8 décembre 2020 juste à temps pour la parution du bulletin municipal ! Bienvenue à Gluiras et sur terre !

Décès : Mr Maurice JULLIEN (place Basse-Ville) disparu tragiquement ; Mme BERTHIAUD Paulette, originaire de Plos et demeurant à Dunier sur Eyrieux, a succombé à la Covid19.

Nouveaux habitants sur la commune

Cette année encore la commune a vu arriver de nouveaux visages. Si la résidence Paul Serre, a vu partir 2 locataires, ils ont vite été remplacés ! Bienvenue à Mme BARBUTO et Mme JASINSKI ! elles remplacent Mme Angèle LE VAN VO et Mr André SOUCHE.

Mr François SALZMAN et Mme Christelle ROGERET se sont installés à Aunaves.

Mme Emilie DELMAS, Mr Julien GAUNET et leur fils Aliocha quant à eux ont pris leur quartier à Mours.



Martine Jasinski est installée à la résidence P. Serre



François et Christelle à Aunaves



En attendant le T'CAP et l'accueil de loisir d'été ...

L'accueil de loisir intercommunal

La CAPCA organise pendant une partie des vacances scolaires un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans. Cet été 2020, l'accueil s'est fait aux Ollières durant le mois de juillet. Au programme, ateliers artistiques, jeux sportifs, activités de pleine nature et sorties vélo sur la Dolce via, ... A Gluiras, plusieurs enfants ont profité de ce service dont l'accès était facilité par la mise à disposition du bus T'cap, qui tous les matins prenait en charge les petits gluirassous qui attendaient impatiemment ! A partir de janvier 2021, grâce à l'extension de la compétence intercommunale, cet accueil de loisirs sera possible pendant toute l'année les mercredis en journée ou en demi-journée à Saint Sauveur de Montagut. Renseignements auprès du pôle de proximité de la CAPCA aux Ollières : 07 89 71 98 49 ou sur le site de la CAPCA : <https://www.privas-centre-ardeche.fr/Enfance-jeunesse> rubrique accueil de loisirs vallée de l'Eyrieux.

Ali-Patrick LOUAHALA

NURY AMBULANCE TAXI
07190 ALBON D'ARDECHE
Communes de Stationnement :
ALBON D'ARDECHE - MARCOLS LES EAUX -
ST PIERREVILLE - ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél. 04 75 65 62 88

Pompes funèbres - Marbrerie Sarl EDMOND VABRES Père et Fils
À votre service
24 h/24 - 7 J/7
www.vabres-edmond.fr

- Pose de monument
- Organisation obsèques
- Transport de corps toutes distances avec ou sans mise en bière
- Accès chambre funéraire

ST-JEAN-DE-MUZOLS
11, rue Centrale (Place saint des Herms) - Tél. 04 75 68 60 57
GUILHERAND-GRANGES
303, rue Marc Seguin - Tél. 04 75 40 84 06
SAINT-PÉRAY
18, rue de la République - Tél. 04 75 40 35 92

Repreneur de la SARL VALLA 14, grande rue, St Sauveur de Montagut
TEL : 04 75 66 25 70 ou 04 75 66 25 87

PORTRAIT

Roger MERCIER, gluirassou, monte la garde (républicaine) !



Monsieur et Madame Mercier-Havond (Roger et Emilienne, pour les intimes) habitent Basse-Ville à Gluiras. Cela fera bientôt trente ans qu'ils y résident. Le papa et le grand-père de Roger étaient maréchaux-ferrants et ferraient les bœufs et les chevaux du village. Leur forge se situait à côté de l'épicerie, sous l'ancien appartement de Thérèse Fayard.

Cette fois je suis parti à la rencontre de Roger, homme très amical que je connaissais déjà de vue mais dont j'ignorais tout du parcours professionnel qui vaut la peine d'être partagé ...

Figurez-vous que Roger a fait partie de la Garde Républicaine à cheval et, à ce titre, a servi pas moins de 4 Présidents de la République : Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand ... Excusez du peu !

Rentré d'Afrique du Nord, d'Algérie plus précisément, Roger fait sa demande pour rentrer à la gendarmerie mais ses supérieurs lui proposent d'intégrer la Garde Républicaine. Ses diplômes mentionnent sa formation en maréchalerie et cela a pu jouer, néanmoins c'est bien dans le rang qu'il commence à servir les premières années.

Comme vous le savez probablement, la Garde Républicaine est une branche de la gendarmerie en charge de missions d'honneur et de sécurité au profit des plus hautes autorités. À ce titre, elle accueille de nombreuses personnalités et défile lors de la fête nationale du 14 juillet. Roger y a participé cinq ou six fois.

Mais la Garde manque de maréchaux-ferrants et lui est donc proposé d'intégrer les forges après avoir suivi une formation complémentaire très poussée à Compiègne et Fontainebleau. Roger devient chef de forge. Le travail ne manque pas ... Il y a 120 chevaux à la Garde et ils doivent être ferrés tous les 45 jours. Sachant que les fers sont forgés pour l'année et qu'un cheval a 4 pattes ... Voici un beau problème pour nos enfants du CM2 ! La maréchalerie est un art complexe et il faut beaucoup de dextérité pour ferrer correctement un cheval. Elle est même devenue une pratique inscrite depuis 2019 à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France. À la forge de la Garde, les chevaux sont ferrés « à la française ». Le cavalier maintient la patte de sa bête à l'aide d'une sangle pendant que l'animal est ferré. Roger me dit qu'il reconnaissait mieux les animaux à leurs pattes qu'à leur tête.

Depuis 1936 les chevaux sont principalement employés pour les missions d'apparat. En effet à cette période des chevaux avaient été blessés lors de manifestations au cours desquelles certains avaient eu la jugulaire tranchée par des lames dissimulées dans des bâtons. Les autorités avaient alors estimé qu'il ne fallait plus que ces animaux puissent souffrir d'un tel sort.

Aujourd'hui, après les cérémonies du 14 juillet les chevaux (de race normande) et leurs cavaliers sont envoyés partout en France en appui à la gendarmerie dans des missions de surveillance en forêt (... dans les Pyrénées, dans la forêt domaniale de Rambouillet ou même en Ardèche à Vallon-Pont-d'Arc !).

Après plus de trente ans de bons et loyaux services, décoré de la médaille militaire et reconnu par ses supérieurs pour sa bonne conduite, Roger a pris sa retraite en 1991 dans son village de Gluiras.

Merci Roger d'avoir partagé ces beaux moments avec nous tous. Bonne continuation à toi et ton épouse.

Yves De Saedeleer

Anthony MOINS
Accès et abords de villas
Voieries communales
Parkings
Constructions routières
07 360 St Michel de Chabrillanoux
06 67 17 28 15
www.goudronneurs-ardechois.fr

FRECH'
BLONDE
FRECHET BOISSONS
EURL DFBC
Quartier vives 07360 Les Ollières sur Eyrieux
Tel : 04 75 66 07 07 / Port : 06 08 93 66 91

PLOMBERIE
Sylhouette Ranc
645, route de Charensol
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 44 67

SARL
HAVOND Mickaël
GENTON Ludovic
06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton
Pis - 07190 GLUIRAS - 04 75 29 28 82
sarlhavondgenton@o2.com

MAROQUINIER
RESPONSABLE
& DURABLE

SARL VIALLET
Mobile : 06.80.85.14.97
Tél : 04.75.65.48.28
07190 Gluiras
Maguy
Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

- Menuiserie Générale
- Menuiserie Générale (neuf & rénovation)
- Couverture & Charpente
- Double glazage

En attendant des jours meilleurs ...

L'incertitude qui règne en maître a eu raison d'une bonne part de notre vie associative laquelle s'est trouvée réduite comme peau de chagrin depuis l'apparition de la pandémie.

Exit la fête de la musique tout comme la fête du Pibou qui aurait dû « consacrer » notre nouvelle équipe municipale. Point de fête pour le 14 juillet, ni de concerts à La Chapelle en août. Pas de « castagnades » 2020 en octobre, ni de festival pour la Toussaint. La traditionnelle soirée choucroute de novembre, le loto de l'école ainsi que le repas de Noël des seniors ont aussi été victimes de l'incertitude doublée de l'inquiétude qui prévaut en ces temps difficiles. En effet comment concevoir ces moments conviviaux dans le respect des gestes barrière de plus en plus contraignants. Ce fut chaque fois un choix difficile et discuté mais nous l'avons fait en toute responsabilité afin que Gluiras ne redevienne pas un cluster comme après les élections du 15 mars.

Le couvre-feu entré en vigueur le 24 octobre puis le confinement sont malheureusement venus confirmer nos craintes : 2020 restera définitivement une année noire pour la vie associative.

Les associations qui ont malgré pu organiser une animation ces derniers mois, dans le strict respect des protocoles sanitaires imposés, n'en ont que plus de mérite.

Retour sur quelques activités et événements qui ont quand même pu avoir lieu :

- Un concours de pétanque suivi d'une soirée paella à l'initiative du Relais de Sully, le samedi 18 juillet (voir article par ailleurs)

- Une soirée cinéma de l'association « Brasse Bouillon » Vendredi 10 juillet, cette jeune association a proposé le film « Crésus ». Entrée gratuite, soupe offerte et boissons disponibles à la buvette. Une formule attrayante et un bon moment même si l'on ne s'est pas attardé après la projection. A renouveler sans modération.

- La brocante de Gluiras-Accueil : Prévues initialement en extérieur, le mauvais temps du 11 juillet a contraint à s'installer dans la salle des fêtes. Les chalandes ont pu trouver leur bonheur parmi les divers objets de l'ancienne boutique de l'association.

- La randonnée thématique des LEGREMIS avait pour sujet cette année « les sentiers au moyen âge ». Elle s'est déroulée le 9 juillet de Gluiras à Pont de Chervil, avec Franck BRECHON, historien.



- La nuit des étoiles organisée par les LEGREMIS le 10 août, s'est heurtée elle aussi aux nuages qui s'étaient invités. Pas d'observation du ciel donc, mais une conférence du Muséum d'histoire naturelle de Balazuc à la salle des fêtes. (Voir article par ailleurs)

Le spectacle de Noël pour les enfants de la commune est reporté !

Ça devait être samedi 19 décembre mais le confinement même allégé nous oblige à annuler et reporter le spectacle de Noël des enfants. La troupe valentinoise la Panthère Noire pourra nous présenter plus tard en 2021 «Ma Mamie m'a dit». Ce spectacle a déjà séduit de nombreux publics dans le sud-est du pays.

Le père Noël n'en oubliera pas les enfants de Gluiras pour autant : il distribuera les cadeaux aux enfants vendredi 18 décembre après la classe à la salle des fêtes et pour ceux qui ne sont pas scolarisés à Gluiras ou pas encore en âge d'aller à l'école, le père Noël à charger les membres du CCAS et du conseil municipal de leur remettre leur cadeau.

Et pour la suite ?

Tous les événements qui auraient été annulés en 2020 devraient être reprogrammés pour 2021. Cependant pour la traditionnelle raclette d'Anim'Gluiras, début mars, nous ne pouvons pas encore avancer de date précise.

L'association les Légremis a d'ores et déjà inscrit son trail au calendrier fédéral pour le 11 avril 2021 ainsi que la ronde des fours pour le 8 mai. L'évolution de la pandémie décidera du sort de ces deux manifestations.

Le spectacle annuel proposé par la CAPCA et déjà reporté deux fois, est reprogrammé pour le mois de février. Ce devrait être (sauf nouveau



report) « La leçon de français ».

Si on peut raisonnablement être plus optimiste pour la fête de la musique et la fête du « Pibou » en juin, vous aurez compris que la prudence est encore de mise quant au retour de « la vie d'avant ».

Ce qui est certain c'est que la vie sociale autour de ces moments de rencontre nous manque et impacte lourdement le moral de tout un chacun. Aussi nous croisons les doigts pour un rapide recul de cette pandémie. En attendant restez vigilants, prenez soins de vous et des vôtres et, malgré tout, passez de bonnes fêtes.

Marc Tauleigne,

adjoint en charge de la vie associative

AVEC LE CCAS : DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX SENIORS



Faute de pouvoir réunir les anciens pour le traditionnel repas à la salle des fêtes, le CCAS a convenu de leur remettre un colis gourmand. Ainsi, depuis le 15 décembre, les membres du CCAS distribuent les colis de Noël aux seniors de plus de 70 ans. Avec toutes les précautions sanitaires nécessaires, 81 colis sont remis aux bénéficiaires (29 couples et 52 personnes seules soit un total de 110 personnes concernées). En cette période difficile, cette démarche de prudence a d'autant plus été appréciée.

CONCOURS DE PÉTANQUE DU 18 JUILLET

À l'initiative du Relais de Sully, le samedi 18 juillet un concours de pétanque à réuni une quinzaine de doublettes. Une animation bienvenue en cette période anxiogène de pandémie.

Belle ambiance durant tout l'après-midi sur les différents terrains de pétanque du village. Pour la petite histoire on retiendra que la doublette des anciens maires (Michel Gemo de Marcols les eaux et Marc Tauleigne de Gluiras) s'est inclinée face à celles des jeunes St Pierrevillois sur le score de 13 à 9

Pour bien terminer la journée Pascal Lambert, le chef du Relais de Sully, proposait, en soirée, une excellente paella qui fut servie, distanciation oblige, sur la terrasse de la place de la Liberté.



Avec les LEGREMIS : BILAN DE L'ANNEE 2020

L'association a dû annuler ses 2 manifestations phares de l'année, la Ronde des Fours et le Trail des Châtaigniers compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur. Malgré ces annulations, organisateurs et bénévoles, ont continué à œuvrer pour la poursuite des activités dès que cela a été possible.

Au mois de mai, nous avons repris l'agenda des randonnées mensuelles ; moments joyeux de retrouvailles, réconfortants pour tous dans le respect des gestes barrières. 7 randonnées sur 12 ont pu se faire dont les 2 thématiques de l'été :

- Le 9 juillet, « Se déplacer au Moyen-âge », animée par M. Franck BRECHON, historien. Une trentaine de personnes ont randonné à l'écoute des explications de l'universitaire sous un soleil radieux.

- Le 10 Août, « La nuit des étoiles », animée

par Medhi BENNOURINE, co-fondateur du Muséum de l'Ardèche à Balazuc. Un orage a malheureusement compromis l'observation en extérieur ; néanmoins, une soixantaine de personnes ont suivi la conférence à la salle des fêtes et la vingtaine d'enfants présents ont été ravis de participer aux expériences proposées par Medhi.

Les boucles de Gluiras entretenues par l'association ont été très fréquentées tout l'été par les vacanciers.

Toute l'équipe des LEGREMIS remercie les adhérents, les bénévoles, les institutionnels, les sponsors pour leur soutien, indispensables dans ces moments difficiles.

Le site de l'association (<http://www.leslegremis07.com>) vous permet de connaître toute notre actualité et vous informera du maintien ou pas de la « rando des farasses », le 31 décembre 2020.

Informations pratiques ...

Horaires Mairie :

Numéro d'urgence 06 81 97 97 97 ou
courriel : secretariat-gluiras@orange.fr

Tél: 04 75 66 74 30

www.mairie-gluiras.fr

Ouverture au public : lundi, mardi,
jeudi, vendredi de 9h15 à 11h45

Horaires Agence Postale Communale :

Accueil du public : lundi, mardi,
jeudi, vendredi et samedi entre
9h20 et 11h40

Horaires Bibliothèque :

Ouverture au public : jeudi de 15h à
17h et samedi de 10h à 12h

Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois
réservé aux amateurs de scrabble.

Dépôt/retour des livres possible à
l'APC pendant les heures d'ouverture

Horaire Déchetterie St Sauveur de Montagut

Du 01/10 au 31/05

mardi, mercredi, jeudi de 13h30 à
17h00 et samedi de 9h00 à 12h00

Du 01/06 au 30/09

mardi, mercredi, jeudi de 13h30 à
17h00 et samedi de 9h00 à 15h00

Directeur de publication : Ali-Patrick LOUAHALA
Comité de rédaction : municipalité de Gluiras
Crédits photos : G. COURTHIAL, Mairie; A-P
LOUAHALA ; P. FORGET
Graphisme : GRAPHÉOL
Impression : Municipalité de Gluiras



Dominique MATHIEU
Agent commercial OptimHome
dans les Boutières

Baujé 07190 GLUIRAS
06 03 15 04 23

Achat – vente – estimation
Appartements, maisons et propriétés.

RSAC Aubenas 424 284 362

Courriel : dominique.mathieu@optimhome.com

Agenda

Sous réserve des contraintes sanitaires et dans le respect des gestes barrières !

- Distribution des cadeaux de Noël aux enfants : vendredi 18 décembre de 16h30 à 18h
- Prochain conseil municipal : vendredi 18 décembre 2020 à 19h
- Randonnée aux farasses : jeudi 31 décembre 2020 17h (à confirmer !)
- AG Ensemble et Solidaires : samedi 9 janvier 2021
- Vœux du conseil municipal : vendredi 15 janvier 2021
- AG des Légrémiss : samedi 30 janvier 2021
- Spectacle CAPCA « La leçon de français » : samedi 27 février 2021

Tous dépistés avant Noël !

La Région Auvergne Rhône Alpes lance une campagne massive de dépistage avant les fêtes pour stopper la circulation du virus. L'objectif est de détecter le plus de personnes atteintes par le virus pour éviter qu'elles ne le transmettent à d'autres. Se faire dépister, c'est se protéger soi-même et protéger les autres.

Vous trouverez la liste des centres de tests les plus proches de chez vous, mise à jour régulièrement, sur le site internet de la Région.

Encombrants

Pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la déchetterie, s'inscrire en mairie (ce service est exceptionnel)

Relevé de compteurs d'eau

Prochain relevé prévu en mai 2021 ; pour les résidents secondaires dont le compteur est à l'intérieur de l'habitation, pensez à communiquer votre index relevé à la mairie fin mai.

Ruches

Pensez à déclarer vos ruches en mairie avant le 31 décembre !

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Logo of the French Republic and the Auvergne-Rhône-Alpes region.